BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 824

42 – LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-ETIENNE

Ventes et cessions

674 500 350 RCS Saint Etienne.
ETABLISSEMENTS SCHEMITH.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 30000.00 EUR.
Adresse : 2 a, Allée Galilée, Zi Stélytec, 42400 Saint-Chamond.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT ETIENNE du 30/06/2025, La société CHARLES COMBUSTIBLES, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 2 A allée Galilée, ZI de Stelytec 42400 ST CHAMOND, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 893 359 117 RCS ST ETIENNE, et la société ETABLISSEMENTS SCHMITH, société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros, dont le siège social est 2 A, Allée Galilée - ZI Stelytec 42400 ST CHAMOND, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 674 500 350 RCS SAINT ETIENNE, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société CHARLES COMBUSTIBLES par la société ETABLISSEMENTS SCHMITH. La société CHARLES COMBUSTIBLES ferait apport à la société ETABLISSEMENTS SCHMITH de la totalité de son actif, soit 628 077 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 349 191 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 278 886 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société SGEF, Société par actions simplifiée au capital de 348 000 euros, dont le siège social est situé 2 A Allée Galilée ZI Stelytec 42400 ST CHAMOND, immatriculée sous le numéro 831 322 177 RCS SAINT ETIENNE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2025 d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société CHARLES COMBUSTIBLES depuis le 1er janvier 2025 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société ETABLISSEMENTS SCHMITH. La société CHARLES COMBUSTIBLES sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion..